

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT**

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de Mr MOURET Alexis et après convocations régulièrement faites à domicile le 9 septembre

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	16	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : MOURET Alexis - CROS Jérôme - VISTE- ESTIEU Muriel
SEGUIER Christian -ALQUIER Jérémy - BERNARD- BERMOND
Delphine - CARME Cédric - VIDAL Alain - GIMENO Nicole - DURAND
Julie - KESZNER Patricia - GIL COSTA Francisco- FABRE Claude -
CATHALA-SUC Nicole - MAFFRE Xavier - BETEILLE Martine -
ANTHONY DURAND

Ont donné pouvoir : Françoise CANOVAS à Nicole GIMENO
Delphine BERMOND BERNARD à Jérôme CROS
Magali NEGRE à Nicole CATHALA-SUC

Absent :

Secrétaire de séance : Christian SEGUIER

OBJET : TABLEAU DU PERSONNEL

Le Conseil Municipal,

DECIDE de modifier le tableau des effectifs de la collectivité comme suit :

Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe TC :	1
Adjoint administratif (15 /35 ^e)	1
Agent de maîtrise principal TC :	1
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe TC :	1
Adjoint technique TC :	2
Adjoint technique 2 ^{ème} classe (27.21/35 ^e)	1
Adjoint technique 2 ^{ème} classe (26/35 ^e) :	1
Adjoint technique 2 ^{ème} classe (11/35 ^e) :	1
Adjoint administratif (24/35 ^e) NT	1
Adjoint technique NT (besoin occasionnel) :	5

Pour extrait conforme, à Saint Amans Sout le 15 septembre 2022

Le Maire
Alexis MOURET

